



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE du 2 juillet 2013

La 2^{ème} réunion du Comité Départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale s'est tenue le mercredi 2 Juillet 2013 à la Préfecture de la Martinique. Présidée par Monsieur Matthieu GARRIGUE-GUYONNAUD, Directeur de Cabinet du Préfet de la Martinique, elle rassemblait les personnes suivantes :

- Madame REYMOND Catherine, Préfecture ;
- Monsieur FRICOTEAUX Benoît, Inspecteur d'Académie, Rectorat ;
- Colonel VAUTROT Michel, Représentant le COMSUP ;
- Monsieur KOLLELA Patrick, Directeur de l'ONAC ;
- Madame CLAVAU Magali , Archives Départementales ;
- Monsieur TAYA Paul, représentant la Direction des Affaires Culturelles ;
- Madame ANDRIVON-MILTON Sabine, Présidente de l'Association Histoire Militaire de la Martinique ;
- Monsieur DEMANGE Jean-Luc, Président de l'Association « le Poilu » de la Martinique ;
- COUDERT Pierre-Louis, Secrétaire général de la sous-préfecture de Trinité

Le Directeur de Cabinet ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Comité Départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Il rappelle les conclusions de la réunion du 27 Mars 2013 et souligne qu'un appel à projets a été lancé, publié, puis inséré sur le site du Comité. Il indique que le Comité Départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale a reçu à ce jour, 3 projets qu'il invite Mme REYMOND à présenter. Il précise qu'il s'agit pour ce comité d'examiner les différents projets, de les évaluer et d'adresser au GIP les projets intéressants et susceptibles d'être labellisés.

Mme REYMOND annonce la réception tardive d'un 4^{ème} projet. Elle indique que les porteurs de projets sont : l'Agence de Coopération et de Développement Durable et Solidaire des Territoires (ACOD), le Centre de Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) et l'association « Le Poilu de la Martinique ».

Mme REYMOND précise que l'ACOD propose deux projets :

Le premier projet qui s'adresse aux scolaires, collégiens, enfants participant aux accueils collectifs de mineurs et animateurs socio-éducatifs s'intitule « régiment des volontaires ». Il s'appuie sur l'engagement citoyen à l'exemple des soldats antillais et martiniquais en particulier qui se sont engagés lors du premier conflit mondial. L'hommage porté à ces hommes devrait prendre la forme d'activités éducatives, d'animations ludiques et d'ateliers de formation. Ce qui nécessiterait notamment de créer des jeux éducatifs.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX note que le public cible considéré (16-25 ans) est trop large et qu'il convient de le resserrer. Par ailleurs, il souligne que ce public (scolaires, collégiens, lycéens étudiants...) rentre dans la sphère d'intervention du rectorat. Dans ces conditions, on ne peut exclure un droit de regard de celui-ci. Il indique enfin que l'académie n'est pas favorable aux outils pédagogiques construits ailleurs sans son imprimatur. Il fait en outre observer que la CRDP a vocation à créer des outils pédagogiques.

Le Directeur de Cabinet rappelle qu'il s'agit d'une opération limitée au cadre strict du centenaire tout en émettant des réserves quant à la possibilité de créer des outils pédagogiques en 6 mois comme l'envisage l'ACOD.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX partage ce dernier avis et propose que l'on donne plus de temps à cette association.

Mme Magali CLAVAU rappelle qu'il existe un outil pédagogique intitulé « La Martinique dans la Première Guerre Mondiale » réalisé par la Direction des Archives. Il est à la disposition des équipes pédagogiques.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX mentionne l'existence d'un second outil pédagogique au niveau de l'académie.

Le Directeur de Cabinet note que le projet pédagogique est intéressant mais pêche par l'inexistence d'outils pédagogiques. Il demande que l'on indique à cette association l'existence des outils pédagogiques susvisés au lieu de partir de rien et de se rapprocher du rectorat.

Mme REYMOND présente ensuite le deuxième projet de l'ACOD. Il porte sur la mise en valeur, l'embellissement des monuments aux morts ou sites historiques souvent laissés à l'abandon, non entretenus ou oubliés. Le public cible demeure le même que dans le premier projet.

Le Directeur de Cabinet fait remarquer que l'aspect monument aux morts n'est pas forcément le point fort du projet d'autant que nombre de projets évoqués font déjà l'objet d'études. Il retient que les aspects ludiques et éducatifs sont néanmoins intéressants : ainsi, la proposition d'atelier portant sur la création de 3 grands jeux axés sur la connaissance des monuments aux morts et sites historiques, sur les noms de soldats martiniquais, guadeloupéens et guyanais ayant participé à la Grande Guerre et les grandes villes en France et en Europe qui ont érigé un monument en leur mémoire ou donné leur nom à une rue ou place et enfin sur l'activité économique des usines détruites pendant la guerre. La proposition de créer 3 rallyes (rallye découverte des monuments aux morts, rallye lecture sur la première et deuxième Guerre mondiale, rallye photos) demeure intéressante.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX propose d'employer l'expression d'activités « périscolaires » plutôt que « ludiques ».

Le Directeur de Cabinet en convient et propose que l'on demande à ses concepteurs de recentrer les projets en direction d'actions périscolaires et par conséquent de se rapprocher du rectorat.

Mme REYMOND présente le 3^{ème} projet élaboré par le CRDP (e-Parcours sur la Première Guerre Mondiale). Il s'agit d'un outil numérique en ligne qui s'adresse aux scolaires et au grand public. L'idée est qu'un personnage raconte les souvenirs d'un frère parti se battre en France. A travers ce récit appuyé par des vidéos, iconographies, documents et autres outils multimédias, les utilisateurs de la plateforme numérique feront l'apprentissage du contexte international, national et local de ce conflit.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX se dit très favorable d'autant qu'il introduit le numérique à l'école. Les lycéens et collégiens pourraient fortement être impliqués dans cette affaire.

Le représentant de la DAC juge le projet intéressant mais tardif.

Le Directeur de Cabinet précise les différentes étapes de commémoration du centenaire et constate que le projet s'inscrit bien dans la durée des 5 années de commémoration prévues.

Mme Sabine ANDRIVON MILTON relève le caractère interactif du projet.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX souligne que le CRDP a besoin de temps et de compétences pour réaliser ce projet. Il considère que c'est un très beau projet qui par ailleurs, fait le lien entre le 1^{er} et 2^{ème} degré, axe prioritaires du Ministère et du recteur.

Le Directeur de Cabinet attire l'attention sur le coût du projet qu'il juge élevé. Il estime que le projet peut être transmis en l'état à Paris mais s'interroge sur l'opportunité d'en demander la labellisation.

Monsieur Benoit FRICOTEAUX insiste sur l'aspect « spécificité des Outre-mer ».

Le Directeur de Cabinet indique que le comité retient ce projet et le transmet avec avis favorable.

Le 4^{ème} projet est porté par Louis DEMANGE, président de l'association « Le Poilu de la Martinique ». Le directeur de cabinet lui demande de présenter son projet.

Louis DEMANGE indique disposer de plus de 1000 pièces militaires datant de la Première Guerre Mondiale qu'il expose dans les lycées et collèges du département. Il souligne la lourdeur de l'opération et marque son souhait réitéré que soit mis à sa disposition un local d'à peu près 350 mètres carrés. A cet égard, il considère que l'ancien aéroport pourrait faire l'affaire à moins que l'armée lui fasse des propositions.

Le colonel Michel VAUTROT évoque, à titre ponctuel, la salle de cinéma Desaix ou la base navale.

Le Directeur de Cabinet note que cette exposition pourrait participer de l'attractivité territoriale. Les touristes arrivant dans l'Ile pourraient être intéressés par cette exposition. Dans ces conditions, il propose un appel collectif aux maires afin qu'ils s'impliquent dans le projet et acceptent de recevoir l'exposition. Le problème demeurant celui du volume de la collection et donc de trouver des locaux en capacité d'accueillir autant de pièces. En tous les cas, s'agissant des opérations de main d'œuvre, le Directeur de Cabinet rappelle l'existence de jeunes du service civique qui pourraient être mis à contribution suivant des modalités de prise en charge financières existantes.

Monsieur Benoît FRICOTEAUX souligne que l'exposition peut être adaptée à un ancrage local, au contexte historique du territoire.

Le Directeur de Cabinet indique qu'il est possible de lier l'exposition avec la Première Guerre Mondiale. Elle pourrait être mise en valeur dans plusieurs lieux de la Martinique. Il réitère sa proposition d'adresser un courrier aux maires dans ce sens et leur demander s'ils peuvent mettre gratuitement à disposition des locaux pour

l'accueillir. Il insiste pour que leur soit communiqué au préalable par écrit des éléments explicatifs et descriptifs sur ce qu'est l'exposition (surface, volume, nombre de pièces etc.).

Intervenant à son tour, Madame Sabine ANDRIVON-MILTON rappelle son projet de partenariat avec la ville d'Étain (dans l'hexagone). Elle rappelle que la Martinique d'après guerre a participé à la reconstruction de la ville d'Étain qui porte une place au nom de « Place de la Martinique ». Elle souhaite réaliser un partenariat entre le collège d'Étain et un collège de la Martinique. Pour ce faire, elle envisage naturellement de se rapprocher du rectorat.

Monsieur Benoît FRICOTEAUX rappelle qu'un collège du Vauclin a déjà entamé une telle démarche avec la ville d'Étain. Il propose que l'on poursuive cette expérience mais n'exclut pas la possibilité d'ouvrir le champ à un autre collège.

Madame Sabine ANDRIVON-MILTON rappelle enfin que son association envisage de renouveler l'opération « anciens combattants de la Martinique » qui devrait se dérouler du 12 au 15 novembre 2013.

Le Directeur de Cabinet propose le relèvement de conclusions suivant :

- 1/ Le projet de l'association ADOC doit être précisé et développé quant aux aspects périscolaires forts intéressants.
- 2/ Le projet du CRDP est avalisé et peut être transmis
- 3/ La collection du « Poilu de la Martinique », pour laquelle une demande de labellisation pourrait être demandée, doit être mise en valeur.

Monsieur Benoît FRICOTEAUX s'inquiète du sort des projets pour lesquels des demandes de précisions sont demandées. Il craint qu'ils soient hors délai et perdent toute chance d'être retenus.

Le Directeur de Cabinet rappelle que la 1^{ère} vague de labellisation est en cours et qu'une deuxième devrait suivre. Dans ces conditions, ces projets ont le temps d'être ajustés. Il propose que la prochaine réunion se tienne fin octobre ou début novembre. Puis il clôt la réunion.

Le Directeur de l'ONAC Martinique,
Secrétaire de séance,

Le Directeur de Cabinet
du Préfet de la Martinique,
Président de séance,

Patrick KOLLELA

Mathieu GARRIGUE-GUYONNAUD